



INSTRUCTIONS CONCERNANT LA CONSOLE DE GUIDON DUALLIE®

Nous vous félicitons d'avoir acheté la console de guidon Duallie de BOB. Elle est conçue pour permettre de transporter des boissons et servir d'espace de rangement. Si la console est installée et entretenue correctement, vous la conserverez pendant des années.

Avant d'essayer d'installer votre nouvelle console de guidon, veuillez lire et saisir ces instructions dans leur intégralité afin de bien l'installer. Si vous n'êtes pas sûr d'un point particulier, veuillez contacter votre revendeur ou directement BOB avant utilisation.

⚠ AVERTISSEMENTS ⚠

NE PAS SE CONFORMER A CES AVERTISSEMENTS AINSI QU'À CES RECOMMANDATIONS D'ASSEMBLAGE POURRAIT ENTRAÎNER DE SÉRIEUX ACCIDENTS OU MEME LA MORT.

- Ce produit n'est pas conçu pour transporter des boissons chaudes. Si vous mettez des boissons chaudes dans les ports de tasses, le liquide peut éclabousser et blesser votre enfant ou vous-même et notamment vous brûler.
- Lorsque que vous mettez des containers dans les ports de tasse, il est nécessaire de les enfoncer à 60 % dans les ports afin qu'ils ne risquent pas de sortir du port.
- La console Duallie est uniquement conçue pour être utilisée avec des poussettes à deux places BOB. Elle n'est pas conçue pour être utilisée sur d'autres poussettes ou produits.
- Ne jamais dépasser un total de 1 kg de poids sur la console. Dans le cas contraire, la console peut perdre de sa stabilité et renverser votre poussette, entraînant par conséquent des blessures.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

1. Commencer par orienter la console de guidon comme sur la figure 1. L'avant de la console s'aligne à environ 1 po (2,5 cm) derrière le tube transversal du guidon - languette de la capote.
 - a. Aligner la bande avec le profilé courbé du guidon. Faire passer la bande en-dessous du guidon. Le passage de la bande velcro est bien indiqué en figure 2.
 - b. Continuer d'enrouler le guidon avec la bande velcro et insérer dans le passant en plastique noir comme sur la figure 3.
 - c. Passer la bande en faisant le tour et en la faisant passer dans le passant et attacher comme sur la figure 4.
 - d. Recommencer les étapes ci-dessus avec la bande avant du côté opposé.
3. Attacher ensuite la bande arrière droite, « B » en figure 1. La bande s'attache comme suit :
 - a. Aligner la bande afin que la console de guidon soit tirée et bien serrée en avant et en arrière. Faire passer la bande en-dessous du guidon. Le passage de la bande velcro est indiqué en figure 2.
 - b. Continuer d'enrouler le guidon avec la bande velcro et insérer dans le passant en plastique noir comme indiqué à la figure 3.
 - c. Passer la bande en faisant le tour et en la faisant passer dans le passant et attacher comme sur la figure 4.
 - d. Recommencer les étapes ci-dessus avec la bande arrière du côté opposé.



Fig 1 Orientation de la console

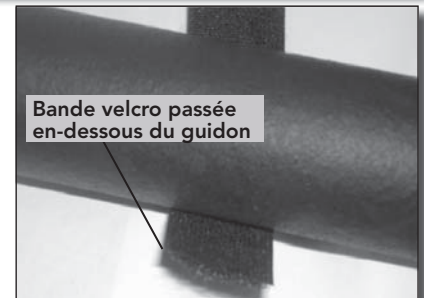


Fig 2 Passage de la bande velcro

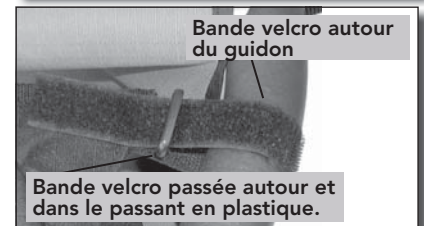


Fig 3 Passage de la bande velcro



Fig 4 Bande velcro attachée

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Laver à la main, à l'eau froide, sécher à plat, ne pas nettoyer à sec et ne pas repasser.

GARANTIE LIMITEE

L'entreprise BOB Trailers Inc. est fière de la qualité de ses produits et s'efforce de réaliser les meilleurs produits possibles. Nous garantissons donc la console de guidon contre les vices de matériaux et de fabrication, sous réserve des conditions précisées ci-après. Aucun produit n'étant indestructible, cette garantie ne couvre pas les vices attribués à, ou résultant de l'usure normale, d'un abus ou d'une modification.

La console de guidon est garantie un (1) an à compter de la date originelle d'achat.

- Seul l'acheteur original peut faire valoir la garantie.
- Une preuve d'achat sera demandée pour exercer ce droit.
- Les frais d'envoi et de main d'œuvre ne sont pas compris.
- L'usure normale, la négligence, les abus, les accidents et une utilisation inappropriée ne sont pas couverts par cette garantie.
- Toutes les demandes de reprise ou d'envoi sous garantie doivent être faites auprès d'un revendeur agréé.
- Cette garantie est limitée aux réparations ou au remplacement des pièces défectueuses. BOB ne sera aucunement responsable des dommages indirects ou des dommages et intérêts particuliers.
- Cette garantie limitée est la seule garantie expresse ou tacite applicable à BOB. Toutes garanties tacites, garanties marchandes et de compatibilité comprises, feront l'objet d'une restriction d'application et de durée en conformité avec cette garantie limitée.

Copyright © 2010 BOB Trailers, Inc.

BOB TRAILERS, Inc.

(800) 893-2447

www.bobgear.com